

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 1^{er} novembre 2016 à 18 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laïtre, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Jacques Smith, Patrick Rancourt, François Labossière, Jean-Luc Pomerleau et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les projets de rapports au conseil relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2016-11-512 CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU COMITÉ ACCÈS VALLEYFIELD

ATTENDU QUE le comité Accès Salaberry-de-Valleyfield repose sur la prise en charge du milieu et l'implication de la communauté d'affaires auquel participe notamment la Chambre de commerce et d'industrie;

ATTENDU QUE le comité a réussi, en 2015, à rassembler 30 000 \$ en plus de la contribution municipale;

ATTENDU QUE le sondage post-campagne avait confirmé l'intérêt de la communauté d'affaires;

VU la recommandation du directeur des relations avec le milieu d'octroyer une contribution financière au comité Accès Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre d'une campagne visant à mieux faire connaître les commerces de Salaberry-de-Valleyfield;

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
 appuyé par M. le conseiller Jacques Smith,
 et résolu

D'autoriser une contribution financière au comité Accès Salaberry-de-Valleyfield pour un montant maximum de 20 000 \$ dans le cadre d'une campagne visant à mieux faire connaître les commerces de Salaberry-de-Valleyfield, à condition que la campagne soit en mesure de générer en revenus complémentaires au moins l'équivalent de l'apport municipal;

D'autoriser une affectation de 20 000 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté aux fins de réalisation de ce projet.

ADOPTÉ

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), les membres du conseil municipal, étant tous présents, consentent d'ajouter le point suivant : « Abolition du poste de technicienne en communication et création d'un poste d'agent aux communications ».

2016-11-513 ABOLITION DU POSTE DE TECHNICIENNE EN COMMUNICATION ET CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT AUX COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT le départ à la retraite d'une titulaire d'un poste de technicienne en communication prévue le 1^{er} février 2017;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en effectifs réalisée par la Direction générale;

VU la recommandation du Service des ressources humaines et de la Direction générale;

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith,
appuyé par M. le conseiller Normand Amesse,
et résolu

DE procéder à l'abolition du poste de technicienne en communication à la Direction générale, celle-ci prenant effet le 1^{er} février 2017;

DE procéder à la création d'un poste d'agent(e) aux communications à la Direction générale, poste faisant partie de la convention collective du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, celle-ci prenant effet en date de la présente;

D'autoriser le Service des ressources humaines à procéder à la mise à jour de l'organigramme de la municipalité.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2016-11-514 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 13, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé,
appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
et résolu

DE lever la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2016.

ADOPTÉ